

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA
-SOPAT SA-**

Siège social : Avenue de 23 janvier- BP 19- 5080 Téoulba.

Non Renouvellement du Contrat de Liquidité de la Société de production Agricole Teoulba

« SOPAT »

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions « **SOPAT** » et l'intermédiaire en bourse **MENA CAPITAL PARTNERS « MCP »** informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 20 avril 2012.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de **la société de production Agricole Teoulba « SOPAT »** est rentré en vigueur le **31 décembre 2007**.

A la date de clôture du contrat, soit le **20 avril 2012**, ce contrat est composé de **quatre vingt et un mille six cent soixante dix neuf (81 679)** actions et de **cent quinze mille six cent dix huit (115 618)** dinars de liquidité.

Ledit contrat ne sera pas renouvelé.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.